

Violences
faites aux femmes



M
I
P
R
O
F

Mission
interministérielle
pour la protection
des femmes contre les violences
et la lutte
contre la traite des êtres humains

LA FORMATION DES PROFESSIONNELLES

Soirée FMC Inter filières

12 décembre 2018

La mission interministérielle
de protection des femmes contre les violences
et la lutte contre la traite des êtres humains - MIPROF

- Une mission **d'Observatoire national des violences faites aux femmes**: rassembler, analyser et diffuser les données relatives aux violences faites aux femmes
- Définir le cahier des charges du **plan de formation des professionnel.le.s**, en lien avec les ministères et les acteurs et actrices concerné.e.s
- **Coordonner** les politiques publiques de lutte contre la traite des êtres humains

SOMMAIRE

- Les Violences faites aux femmes: de quoi parle-t-on?
- La formation des professionnel.le.s: Les outils
- quels sont-ils - où les trouver
- FOCUS: les outils des urgentistes
- FOCUS: les Violences sexistes et sexuelles dans la sphère professionnelle

Les violences faites aux femmes

De quoi parle-t-on ?

La Convention européenne dite d'Istanbul (ratifiée le 4 juillet 2014 par la France et entrant en vigueur le 1er novembre 2014) stipule:

« *La violence à l'égard des femmes est une **manifestation des rapports de force historiquement inégaux entre les femmes et les hommes** ayant conduit à la domination et à la discrimination des femmes par les hommes, privant ainsi les femmes de leur pleine émancipation. »*

« *La violence domestique **affecte les femmes de manière disproportionnée** et les hommes peuvent également être victimes de violences domestiques. »*

« ***Les enfants sont des victimes de la violence domestique** y compris en tant que témoins de violence au sein de la famille. »*

Les violences faites aux femmes

Quelques chiffres en France – 2017

Les violences au sein du couple

130 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex partenaire

Soit une femme tous les 2,8 jours

Source ministère de l'Intérieur

Les enfants sont toujours co-victimes: **25 enfants** sont morts dans un contexte de violences au sein du couple

Les violences faites aux femmes

Quelques chiffres en France – 2017

Les violences au sein du couple

Enquête « *Cadre de vie et sécurité* » (ONDRP-Insee):

Chaque année, en moyenne, **219 000 femmes** sont victimes **de violences conjugales physiques et/ou sexuelles**

Parmi elles, **19%** déclarent avoir **déposé plainte**, **27%** ont consulté un **médecin**, **30%** ont vu un **psychiatre ou psychologue**, **14%** se sont rendues dans **des services sociaux**.

44% n'a fait aucune des démarches

Les violences faites aux femmes

Quelques chiffres en France – 2017

Les violences sexuelles

94 000 femmes déclarent avoir été victimes de viols et/ou tentatives de viol, sur une année

9/10 connaissent l'agresseur. Dans **47%** des situations l'agresseur est leur **conjoint** ou ex-conjoint

1/10 déclare avoir déposé plainte

Près de la **moitié** n'ont fait **aucune démarche**

Source Enquête « *Cadre de vie et sécurité* » (ONDRP-INSEE)

* Ces chiffres sont des moyennes obtenues à partir des résultats des enquêtes 2012-2018

La formation des professionnel.le.s

Une priorité de la politique nationale de lutte contre les violences faites aux femmes

La formation des professionnel·le·s

Une priorité de la politique publique de lutte contre les violences faites aux femmes

Obligation légale article 51 la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

*« La formation initiale et continue des médecins, des personnels médicaux et paramédicaux, des travailleurs sociaux, des magistrats, des fonctionnaires et personnels de justice, des avocats, des personnels enseignants et d'éducation, des agents de l'état civil, des personnels d'animation sportive, culturelle et de loisirs, des personnels de la police nationale, des polices municipales et de la gendarmerie nationale, des personnels de préfecture chargés de la délivrance des titres de séjour, des personnels de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et des agents des services pénitentiaires **comporte une formation sur les violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes ainsi que sur les mécanismes d'emprise psychologique.** »*

POUR QUI ?

Pour toutes et tous les professionnel.le.s susceptibles d'être en lien avec une femme victime de violences:

- Professionnel.le.s de **santé** (médecins, personnels médicaux et paramédicaux)
- Travailleurs/travailleuses **sociaux/sociales**
- Personnels de la **police** nationale, de la police municipale et de la gendarmerie nationale
- **Magistrat.e.s**, fonctionnaires et personnels de justice, avocat.e.s
- Personnels **enseignants** et d'éducation
- Agent.e.s de l'état civil, personnels d'animation sportive, culturelle et de loisirs
- Personnels de préfecture chargés de la délivrance des titres de séjour, personnels de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra)
- Agent.e.s des services pénitentiaires

...

QUOI ?

Création 8 kits
pédagogiques sur
VFF
A destination
formateur.rice.s

Par type
de violence

Anna (VSC), Elisa (VS), Tom et Lena
(enfants), Protection sur ordonnance,
transports (HS/VS), Bilakoro (MSF), Mariages
forcés, Une femme comme moi (VSS au
travail)

Un socle commun de connaissances et de références sur les violences et leurs mécanismes, leurs impacts et conséquences

- La violence : définition, formes de violences, loi
- Les mécanismes de la violence
 - le cycle de la violence
 - La stratégie de l'agresseur
 - L'emprise
- Les conséquences des violences pour la victime (santé, sociale, professionnelles)
- Les mécanismes neurobiologiques : mémoire traumatique, syndrome post-traumatique

+ 4 clips
pédagogiques
paroles
d'expertes

Des pratiques professionnelles adaptées

- Le questionnement systématique
- Les stratégies du/de la professionnel.le
- Les écrits professionnels (certificat ou attestation)
- Le travail en réseau

POURQUOI ?

➤ **Mieux repérer:**

- parce que les violences ne sont pas toujours visibles et qu'elles sont très souvent tues

➤ **Mieux prendre en charge:**

- poser un diagnostic (sanitaire, social, juridique...) exact
- identifier et hiérarchiser les priorités de l'action professionnelle à engager

➤ **Mieux orienter la femme victime:**

- assurer une prise en charge adaptée et globale (médicale, psychologique, sociale et judiciaire)

MIEUX REPERER – COMMENT?

- **Le questionnement systématique:**
 - Préconisé pour **tou.te.s les professionnel.le.s de santé** par le **président de la République et la ministre en charge de la Santé**
- Saisine de la **HAS** par la ministre de la Santé pour rédiger **des recommandations de bonnes pratiques pour améliorer le repérage des femmes victimes de violences – et notamment par le questionnement systématique – publication début 2019**

FOCUS

Les outils dédiés aux urgentistes

FOCUS : Les outils dédiés aux urgentistes

Pour les référent.e.s urgentistes

- Le **mémo du.de la référent.e** urgences faites aux femmes
- La **fiche pratique** pour les urgentistes à DIFFUSER :
 - « Accueil et prise en charge de la patiente victime majeure de violences : l'urgentiste en 1^{ère} ligne »
 - « Le cas particulier des patientes majeures victimes de viol hors réquisition judiciaire »
- Le **modèle de certificat médical initial** en cas de violences sur personne majeure et sa notice explicative

FOCUS : Les outils dédiés aux urgentistes

Pour tou.te.s les urgentistes

- La **fiche pratique** pour les urgentistes :
 - « Accueil et prise en charge de la patiente victime majeure de violences : l'urgentiste en 1^{ère} ligne »
 - « Le cas particulier des patientes majeures victimes de viol hors réquisition judiciaire »
- Le **modèle de certificat médical initial** en cas de violences sur personne majeure et sa notice explicative
- Une **fiche régulation médicale** « Violences contre les femmes » sera intégrée aux logiciels de régulation médicale fin 2018 et publiée papier au printemps 2019 (SFMU)

FOCUS

Les violences faites aux femmes dans la sphère professionnelle

FOCUS : Les VFF dans la sphère professionnelle

Grande cause nationale du quinquennat lutte contre les violences faites aux femmes

Déclaration du président de la République – 25/11/2017 – Etat exemplaire - Grand plan de formation initiale et continue déployé dans le secteur public

Dès 2018, dans toutes les écoles du service public, un module d'enseignement consacré à la prévention et à la lutte contre le sexisme, le harcèlement et les violences, sera intégré. Il en sera de même pour les formations continues.

Circulaire interministérielle 09/03/2018 relative à la lutte contre les VSS dans la Fonction publique et notamment HOSPITALIERE - 3 axes:

- Prévenir les VSS dans FP - FORMATION
- Traiter les situations de VSS
- Sanctionner les auteurs de VSS

FOCUS : Les VFF dans la sphère professionnelle

Outils dispo sur site
Stop-violences-femmes.gouv.fr

Nouveau kit pédagogique : court-métrage et livret Une femme comme moi

Éléments de contenu:

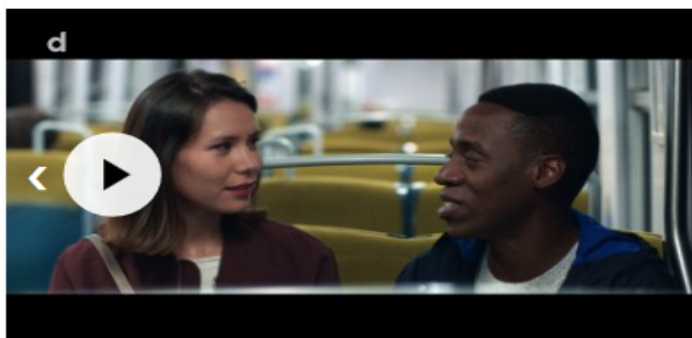
- Socle de connaissance commun
- Responsabilité de l'employeur – importance des procédures internes
- Modèles d'écrit: CR entretien; témoignage
 - **Formation doit s'inscrire dans une dynamique plus large:** procédure disciplinaire, communication interne, mise en place des cellules d'écoute...

Méthode:

- **3 versants de la FP:** Les écoles et les ministères
- **Asso:** CFCV + AVFT

Référentiels de formation en cours d'élaboration: DGAFP, CNFPT; Min santé

19



Violences sexistes et sexuelles dans les transports

Dans les transports en commun, il est possible d'intervenir pour empêcher que soit commise une violence sexuelle si vous vous sentez en sécurité.

Vous pouvez adopter plusieurs stratégies : mobilisation des autres témoins, intervention ou diversion... Votre réaction doit être proportionnelle à la menace.

Appelez le 17, en particulier lorsque la situation représente un danger grave et immédiat pour la victime.

[En savoir plus](#)

[J'AI BESOIN D'AIDE]

Violences sexuelles

Harcèlement sexuel

Violences au sein du couple

Outrage sexiste

Mariage forcé

Mutilations sexuelles

A qui m'adresser ?

[JE SUIS TÉMOIN]

Réagir peut tout changer

Je veux agir

Les associations à contacter

[L'ETAT VOUS PROTÈGE]

Découvrez les principales actions de l'Etat pour la lutte contre les violences faites aux femmes

Le Secrétariat d'Etat en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes

La mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains

Les autres ministères et organismes publics

Textes de référence

Les chiffres de référence

[JE SUIS UN-E PROFESSIONNEL-LE]

Le rôle des professionnel.le.s

Ressources et outils

Ce que dit la loi

Chiffres clés

Qui contacter ?

Agenda / Evénements

La lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes

[FOCUS]

22/02/2018 - Télécharger les outils de formation sur les violences faites aux femmes

24/11/2017 - #25novembre : Ne rien laisser passer

21/11/2017 - lettre N°12 - "Violences au sein du couple et violences sexuelles" - novembre 2017

16/10/2017 - Outils de formation : Harcèlements sexistes et violences sexuelles

[Lire tous les focus](#)

<http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr>

miprof@miprof.gouv.fr